

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Aucune information.

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

AVIS D'INTENTION DE DEMANDER L'ASSUJETTISSEMENT A LA LOI SUR LES SOCIETES DE FIDUCIE ET LES SOCIETES D'EPARGNE

Nom de la société : 9393-5310 Québec Inc.

Nom envisagé : Fiducie Raymond James (Québec) Ltée / Raymond James Trust (Québec) Ltd.

Adresse du siège sociale : 3000-1800, ave McGill College, Montréal QC H3A 3J6

De par cet avis, la société 9393-5310 Québec Inc. demande à être assujettie à la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.02 (la « loi ») en tant que société de fiducie.

Si approuvé, Fiducie Raymond James (Québec) Ltée entend demander l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers afin de pouvoir exercer les activités de société de fiducie qui sont énumérées à l'article 18 de la loi.

Cet avis a déjà été publié le 2 mai dernier. Il est publié à nouveau en raison de l'entrée en vigueur de la loi le 13 juin 2019 et afin de se conformer aux dispositions de son article 170.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.